

Agreste Champagne-Ardenne

MARNE

Les exploitations agricoles en 2007

En 2007, le nombre d'exploitations professionnelles non viticoles atteint 3 480 dans la Marne. Il a diminué à un rythme de 2 % depuis 2000 mais le taux de disparition s'est réduit par rapport à la dernière décennie. La superficie agricole utilisée par exploitation augmente annuellement de 2 ha pour parvenir à 137 ha. Les structures de taille relativement modeste restent importantes puisqu'une exploitation sur trois n'atteint pas 100 ha de SAU.

Les exploitations emploient en moyenne 1,9 équivalent temps plein par structure, soit 6 500 UTA pour l'ensemble. Le travail familial demeure prépondérant avec 72 % de la quantité de travail total réalisé. Les salariés permanents, au nombre de 1 400, voient leur effectif augmenter légèrement, montrant ainsi le dynamisme de ce secteur.

Les EARL dépassent maintenant en nombre les exploitations individuelles et exploitent la moitié de la SAU.

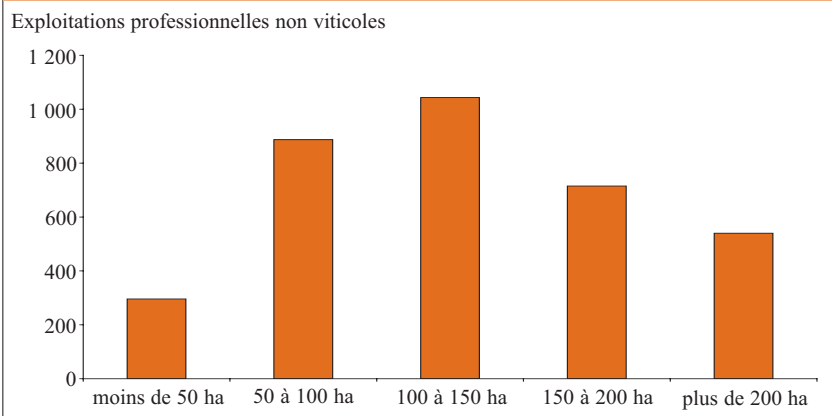
L'agriculture marnaise maintient le cap

■ 137 ha par exploitation professionnelle non viticole

En 2007, le département de la Marne compte 3 480 exploitations professionnelles non orientées principalement vers la viticulture. Celles-ci ont diminué de 13,1 % depuis le recensement agricole de 2000, soit une diminution annuelle de 2 %, un rythme plus faible que les 2,5 % observés entre les recensements de 1988 et 2000. Dans le même temps, la surface moyenne par exploitation professionnelle non viticole s'est accrue de 11 % pour atteindre 137 ha, soit une augmentation moyenne annuelle de 2 ha. Le nombre d'exploitations situées dans les tranches 100-150 ha et 150-200 ha est le même qu'en 2000. En fait, ce sont les exploitations dont la

superficie est inférieure à 100 ha qui ont le plus disparu (- 34 %). Cependant, une exploitation sur trois en 2007 a encore une taille inférieure à 100 ha et deux exploitations sur trois ne dépassent pas 150 ha, donnant une image à taille mesurée de la ferme marnaise. En 2007, une centaine d'exploitations de plus de 200 ha de plus qu'en 2000 sont dénombrées. Le phénomène d'agrandissement, s'il est bien réel, semble très progressif et est surtout dû à la disparition d'exploitations de plus petite taille. La part des exploitations de plus de 100 ha passe de 55 % en 2000 à 66 % en 2007. Elles exploitent 84 % de la surface agricole utilisée (SAU).

1 250 exploitations professionnelles agricoles non viticoles de plus de 150 ha



Source : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2007

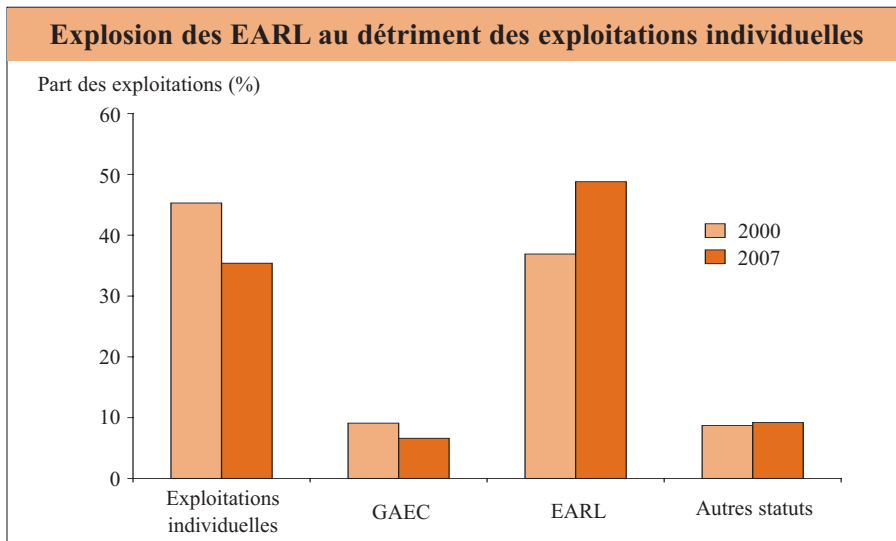
La dimension économique des exploitations marnaises, calculée à partir de leur marge brute standard (MBS), atteint 127 unités de dimension européenne (UDE).

Les exploitations de plus de 100 UDE, soit 53 % des exploitations, concentrent 75 % de la MBS des exploitations professionnelles non viticoles. Celles de

plus de 200 UDE (11 % des exploitations) contribuent pour 28 % à la MBS totale.

La moitié des exploitations sont des EARL

La part des exploitations individuelles passe de 45 % en 2000 à 35 % en 2007. Cette diminution profite aux exploitations agricoles à responsabilité limitée (EARL) dont la part augmente de 37 % en 2000 à 49 % en 2007. Celles-ci exploitent 51 % de la SAU des exploitations professionnelles non viticoles, soit une moyenne de 142 ha par exploitation, contre 102 ha pour les exploitations individuelles. Les EARL mobilisent en moyenne 1,7 UTA par exploitation et mettent en valeur 83 ha par UTA. C'est un peu plus que les exploitations individuelles qui n'utilisent qu'1,4 UTA et n'exploitent que 71 ha par UTA. Les groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC), déjà peu présents dans le département, diminuent également et représentent seulement 7 % des exploitations professionnelles non viticoles contre 9 % en 2000. Ils utilisent en moyenne 219 ha. Ils se distinguent par un nombre d'UTA par exploitation élevé (3,3 UTA), mais aussi par une sur-



Sources : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2007 et Recensement agricole 2000 (même échantillon)

face par UTA faible, 66 ha. Les GAEC mettent donc très bien en valeur le foncier en terme d'emploi. Avec environ 9 %, la part des autres statuts (sociétés

civiles essentiellement) est stable. Les sociétés civiles exploitent en moyenne 192 ha avec 2,6 UTA, soit 75 ha par UTA.

Les grandes cultures continuent à dominer

82 % des exploitations professionnelles marnaises non viticoles sont orientées vers les grandes cultures, c'est-à-dire qu'elles cultivent principalement soit des céréales et des oléoprotéagineux (COP) soit des cultures générales (COP et betteraves, pommes de terre...). Leur

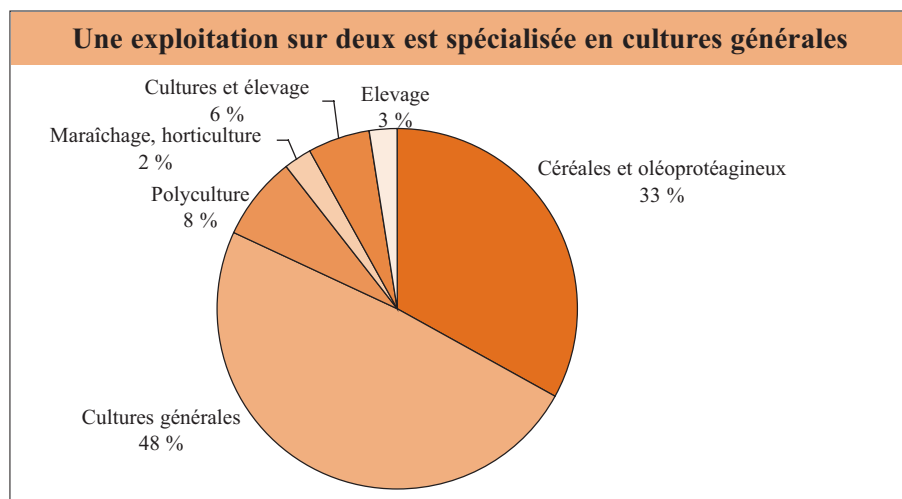
part est stable depuis le dernier recensement.

Les exploitations à orientation cultures générales dominent avec la moitié de l'ensemble des exploitations. Elles mettent en valeur en moyenne 152 ha et occupent 1,8 UTA par exploitation.

Les structures principalement orientées en COP représentent un tiers des exploitations agricoles professionnelles. Elles exploitent en moyenne 138 ha et occupent 1,4 UTA. Avec 59 % de leur SAU, les céréales et oléoprotéagineux dominent alors que dans l'orientation cultures générales, ceux-ci n'occupent que la moitié de la SAU.

Les exploitations de polyculture, qui sont essentiellement des « agri-viti », mobilisent 2,4 UTA par exploitation, du fait des travaux viticoles manuels, sur en moyenne 110 ha.

Le paysage marnais est donc plutôt stable depuis 2000, malgré une augmentation des superficies en colza non alimentaire, au détriment des jachères notamment.



Source : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2007

74 ha par actif à temps plein

La quantité de travail réalisé dans les exploitations professionnelles non viticoles a diminué de 10 % depuis 2000. Elle représente 6 500 UTA, soit 1,9 UTA par exploitation. La surface moyenne mise en valeur par UTA passe de 68,7 à 73,5 ha, montrant ainsi un accroissement de la productivité du travail.

La part du travail familial est stable depuis 2000, à 72 %. Les chefs d'exploitation et coexploitants contribuent pour 64 % au travail réalisé dans les exploitations et pour 89 % au travail d'origine familial. Ce dernier chiffre est en augmentation de 4 points par rapport à 2000. 87 % des chefs d'exploitation sont à temps complet. C'est le cas seulement de 57 % des coexploitants.

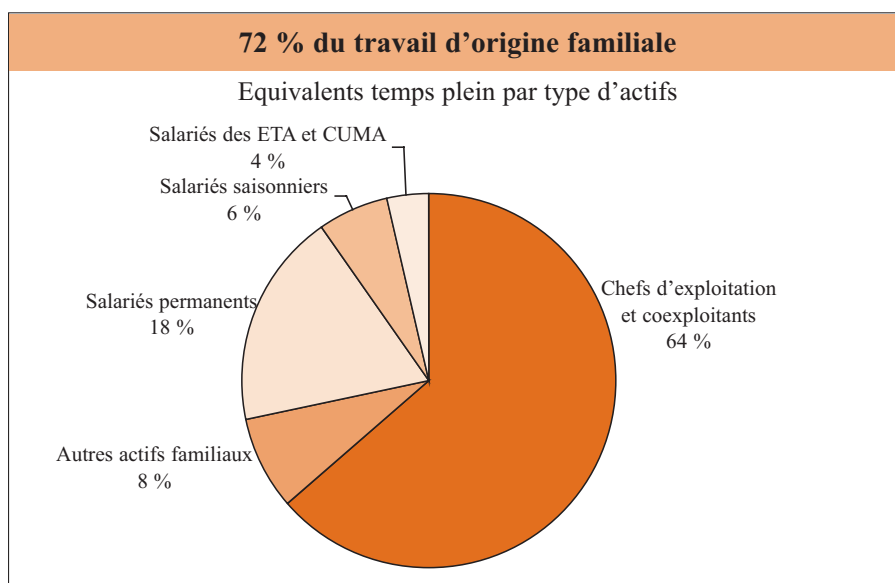
Le travail salarié, qui représente un quart de l'ensemble du travail réalisé dans les exploitations, est assuré à 75 % par des permanents. Les 750 exploitations qui ont des salariés permanents, soit 22 % de l'ensemble, emploient en moyenne 1,9 personne. Le nombre d'UTA salariées permanentes (1 190) est même en légère augmentation depuis 7 ans, ce qui est à souligner dans un contexte économique difficile et mouvant. 1 430 salariés permanents sont employés, dont deux tiers sont à temps complet. Ils étaient 1 350 en 2000. Cette légère augmentation,

alors que la quantité de travail fourni est quasiment stable, peut s'expliquer par l'émergence du travail partagé, un même salarié permanent pouvant être réparti entre plusieurs exploitations. Une autre explication se trouve sans doute dans le remplacement d'une partie des actifs familiaux par des salariés, du fait de l'augmentation de la taille des exploitations et de la baisse du nombre d'exploitants.

La part du travail fourni par les salariés saisonniers est en légère baisse, passant

de 8 % en 2000 à 6 % en 2007. Le nombre d'UTA correspondant chute de 180 unités entre 2000 et 2007. Le recours au travail temporaire aurait ainsi tendance à diminuer, au profit des salariés permanents.

La quantité de travail réalisé par les ETA et les CUMA est en très légère croissance depuis le recensement de 2000, mais leur part dans les exploitations reste faible (3,6 %). Le recours à l'entreprise ou aux CUMA reste marginal dans la Marne.



Source : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2007

Des problèmes de succession dus à la pyramide des âges

400 chefs d'exploitation sont des femmes, ce qui représente 11 % de l'ensemble des chefs d'exploitation. Leur part est en augmentation régulière du fait de la pyramide des âges des exploitants. En effet, à partir de 65 ans, les femmes chefs d'exploitation sont aussi nombreuses que les hommes. Cela correspond au départ en retraite de ces derniers. Elles sont plus nombreuses parmi l'ensemble des exploitants : une

sur cinq. Mais elles ne contribuent qu'à 15 % du travail réalisé par les exploitants, travaillant plus souvent que les hommes à temps partiel. Elles participent pour 15 % au travail des salariés permanents contre 12,5 % en 2000.

Par ailleurs, un glissement de la part des exploitants et coexploitants de 50-55 ans (19 % en 2000, mais 14 % en 2007) vers celle des 55-60 ans (10 % en 2000, mais 19 % en 2007) est

observé. Les agriculteurs marnais constituent donc une catégorie socio-professionnelle vieillissante.

De plus, la part de l'ensemble des chefs d'exploitation et coexploitants de plus de 50 ans, soit 2 070 personnes, s'établit à 42 %. Dans cette population, 63 % déclarent ne pas avoir de successeur connu.

Plus de deux tiers de la SAU en fermage

21 % de la SAU des exploitations professionnelles non viticoles sont en faire valoir direct. Les terres prises en location auprès des associés, eux-mêmes propriétaires dans le cas de formes

sociétaires, représentent 7 % de la SAU. La location de terres auprès des tiers demeure le mode de faire valoir le plus utilisé avec plus de 70 % de la SAU totale.

Les chiffres clés du département de la Marne

	Ensemble des exploitations	Exploitations profession- nelles	Exploitations profession- nelles non viticoles
Nombre d'exploitations	13 290	8 386	3 481
UTA ¹ totales	23 624	21 959	6 477
SAU moyenne par exploitation (ha)	42	62	137
UTA moyenne par exploitation	1,8	2,6	1,9
SAU moyenne par UTA (ha)	23	24	74
MBS ² moyenne par exploitation (UDE)	100	148	127

Source : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2007

¹ Unité de travail annuel (UTA)

² Marge brute standard (MBS) moyenne en UDE (Unité de dimension européenne)

Méthodologie

■ L'enquête sur la structure des exploitations de 2007 est la troisième et dernière de la décennie. Elle a été réalisée à l'automne 2007 sur un échantillon de 937 exploitations dans la Marne. Afin de présenter des évolutions statistiques significatives, les résultats 2007 sont comparés aux données 2000 du même échantillon, qui peuvent différer légèrement du recensement exhaustif

■ La présente publication porte sur le champ des exploitations professionnelles non orientées principalement vers la viticulture. Les exploitations qui tirent plus des deux-tiers de leur marge brute standard de la viticulture en sont donc exclues. Elles feront l'objet d'une publication ultérieure. De même les exploitations non professionnelles n'ont pas été retenues. Elles présentent des caractéristiques très différentes des exploitations professionnelles, ce qui rend leur agrégation avec les exploitations professionnelles peu représentative de la population habituellement suivie par les organisations

professionnelles agricoles.

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique à gestion unique qui participe à la production agricole. Elle répond à l'un des critères de dimension suivants : avoir au moins 1 ha de superficie agricole utilisée, ou 20 ares de cultures spécialisées, ou encore 5 ares de vignes en AOC Champagne, ou bien posséder un autre élément de production supérieur à un minimum (une vache, dix ruches ...).

■ **L'exploitation agricole professionnelle** satisfait à deux conditions supplémentaires. Sa dimension économique est supérieure à 8 unités de dimension européenne (UDE), soit l'équivalent de 11 ha de blé ou 21 ares de vignes AOC en Champagne-Ardenne. La quantité de travail qui lui est apportée est au moins égale à 0,75 unité de travail annuel (UTA), soit celle d'une personne travaillant à trois quarts de temps pendant une année.

Définitions

Les actifs agricoles sont les actifs familiaux, les salariés permanents et les salariés saisonniers ou occasionnels.

Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitations, les coexploitants et les membres de leur famille ayant une activité agricole, quelle que soit sa durée. **Les exploitants** correspondent à l'ensemble chefs d'exploitations et coexploitants.

Les salariés permanents effectuent un travail régulier tout au long de l'année, quelle que soit sa durée.

Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé, parfois à temps partiel, pendant une partie seulement de la campagne agricole.

Unité de travail annuel (UTA) : 1 UTA équivaut au travail d'une personne à plein temps pendant une année, soit 1 600 heures annuelles.

Orientation technico-économique (OTEX) : classification européenne des exploitations, déterminée par le poids relatif des marges brutes standard (MBS) des différentes productions dans la marge brute standard totale de l'exploitation. Celle-ci est déterminée par pondération des surfaces de cultures et des effectifs de cheptel par des coefficients régionalisés de MBS.

Dimension économique : elle est mesurée par la marge brute standard totale de l'exploitation. Elle s'exprime en unité de dimension européenne (UDE). 1 UDE équivaut à 1 200 écus ou 1,33 ha équivalent-blé en Champagne-Ardenne.

Pour en savoir plus :

- Agreste Primeur, Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2007, n° 215 - octobre 2008
- Agreste Champagne-Ardenne, Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2007 en Champagne-Ardenne, n° 8 - septembre 2008 et pour les départements : Ardennes n° 10, Aube n° 11, Haute-Marne n° 13 - septembre 2008
- Agreste Champagne-Ardenne, Enquête sur la structure des exploitations viticoles en 2007, n° 9 - septembre 2008
- Des données en ligne sur : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Agreste Champagne-Ardenne n° 12 - Septembre 2008



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

Direction régionale de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information Statistique et
Economique
Complexe agricole Mont-Bernard - Rte de Suippes
51037 Châlons-en-Champagne cedex
Tél : 03 26 66 20 33 - Fax : 03 26 21 02 57
E-mail : srise.draf-champagne-ardenne@agriculture.gouv.fr

Directeur de publication : J-P Alloy
Rédacteur en chef : O. Colin-Schoellen
Rédaction : J-P Alloy
Composition : M. Lallement
Impression : Imprimerie LEDUCQ
Dépôt légal : à parution - ISSN : 1249-5891
Prix : 2,50 euros